



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Souffrance des enseignants

Question au Gouvernement n° 1293

Texte de la question

SOUFFRANCE DES ENSEIGNANTS

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Bonnet.

M. Arnaud Bonnet . Monsieur le ministre de l'éducation nationale, l'enquête administrative sur le suicide de Caroline Grandjean est venue confirmer ce que cette dernière dénonçait : un manque de soutien de sa hiérarchie. Comme beaucoup d'enseignants en souffrance, elle a été abandonnée par l'éducation nationale. En tant qu'ancien enseignant, c'est avec colère que je m'adresse à vous – car ce drame aurait pu être évité, comme tant d'autres avant lui.

C'est avec colère que je m'adresse à vous, car l'éducation nationale est devenue un lieu de souffrance pour nombre de ses membres. Ainsi, en 2022, on dénombrait plus de 2 800 démissions d'enseignants contre seulement 360 en 2008. Les arrêts de travail ont augmenté de 43 % en cinq ans et les exemples de management toxique au sein de ce ministère se multiplient. Non seulement le métier n'attire plus, mais il dégoûte un nombre croissant de ceux qui l'exercent, du fait d'une perte de sens et de l'absence de soutien.

C'est avec colère que je m'adresse à vous, car après chaque drame médiatisé, les ministres de l'éducation nationale viennent exprimer leur sympathie mais ne font rien pour changer réellement les choses. Ainsi, les chiffres de suicides d'enseignants, bien que connus des services, ne sont pas publiés. On refuse de reconnaître des accidents du travail et le nombre de médecins du travail pour 1,2 million d'agents est inférieur à 80 ! Si personne n'est là pour constater un problème, alors il n'existe pas : telle est la logique de management de votre ministère. On écarte ceux qui témoignent avec des mutations-sanctions ; on récompense ceux qui les brisent avec des mutations-promotions.

Allez-vous enfin prendre en compte la souffrance au travail des enseignants et lutter contre l'abandon des personnels et le management toxique qui s'opère bien trop souvent dans l'éducation nationale, ou allez-vous vous contenter d'attendre le prochain drame pour témoigner de votre sympathie avant de passer à autre chose ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – Mme Fatiha Keloua Hachi applaudit aussi.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Édouard Geffray, ministre de l'éducation nationale . La situation de Caroline Grandjean est plus que dramatique : elle a mis fin à ses jours à la suite d'attaques lesbophobes, commises par des tiers qui n'ont pas encore été identifiés. Ma prédécesseure Élisabeth Borne a alors immédiatement diligenté une enquête de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, parce que la veuve de la défunte faisait état d'un soutien insuffisant de sa hiérarchie. J'ai reçu les conclusions du rapport au mois de janvier. J'ai moi-même appelé la veuve, Mme Grandjean-Paccoud, à qui j'ai proposé de venir dans mon bureau pour entendre directement la restitution par les inspecteurs, sans biais ni intermédiaires.

Ces inspecteurs, en ma présence et en celle de Mme Grandjean-Paccoud, nous ont fait part, en humanité, de leur conclusion : celle d'une succession de microdécisions, que je qualifierais d'administrativo-bureaucratiques, dont l'accumulation a effectivement constitué une défaillance institutionnelle.

Mme Christine Arrighi . Ça s'appelle Hannah Arendt !

M. Édouard Geffray, ministre . Très clairement, selon leur analyse, il n'y a pas eu de volonté de nuire de la part de tel ou tel membre de l'éducation nationale ; il n'y a pas eu une faute particulière d'une personne identifiée, mais un traitement juridico-administratif, voire bureaucratique, d'une situation dramatique.

Mme Christine Arrighi . Comme ça, personne n'est responsable !

M. Édouard Geffray, ministre . Nous devons en tirer les conséquences. D'abord, pour ce qui concerne la responsabilité du ministère, je ferai évidemment une proposition de réparation à Mme Grandjean-Paccoud, parce que le ministère est responsable en cas de défaillance – je suis le premier à le dire. Ensuite, s'agissant des pratiques administratives,...

Mme Dominique Voynet . Les suicides !

M. Édouard Geffray, ministrej'ai dit quasiment le jour de mon arrivée au ministère qu'il fallait profondément humaniser nos procédures de gestion administrative pour nos 1,2 million d'agents.

Cela étant, ceux qui gèrent les autres sont aussi des hommes et des femmes ; ils ne sont pas inhumains. Parfois, une mécanique se met en place ; parfois, comme partout, des déviations personnelles peuvent survenir – il faut les sanctionner. Mais, par ailleurs, ce n'est pas une institution inhumaine. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR. – M. Michel Barnier applaudit aussi.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Bonnet.

M. Arnaud Bonnet . Des adultes soutenus, ce sont des adultes soutenant et disponibles pour les enfants – c'est une chose à entendre. Nous parlons d'un cas médiatique, mais n'oublions pas tous les anonymes qui se sont suicidés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Bonnet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1293

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 février 2026